



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Cure d'austérité pour la vie scolaire !

Les dotations qui commencent à arriver dans les rectorats en ce qui concerne les Assistant-es d'éducation font état d'une baisse sensible des moyens engagés par le ministère. Plus d'une centaine d'équivalents temps pleins (ETP) sont d'ores et déjà prévus en moins dans les académies de Versailles, Amiens, Aix-Marseille...

Selon nos estimations, basées sur les informations fournies en Comités Techniques, sur toute la France ce sont 2 000 emplois d'Assistant-es d'éducation qui seront supprimés.

La CGT Educ'action n'accepte pas le discours selon lequel tout le monde devrait faire des efforts à cause de la crise. Les suppressions prévues correspondent aux créations de l'été dernier pourtant annoncées comme la volonté de redonner des moyens à l'école. Cela n'aura duré qu'un an !

La théorie du ministère protégé de la cure d'austérité aura fait long feu. Manifestement, celui-ci fait des économies sur le dos des Assistant-es d'éducation, personnels les plus précaires de l'Education nationale, déjà exclus du plan de "résorption" de la précarité (par ailleurs insuffisant).

En outre, de très nombreux établissements sont déjà sous dotés : les conditions de travail et le fonctionnement des établissements vont donc encore être dégradés.

De plus, nous constatons la volonté d'utiliser des Emplois d'Avenir Professeurs pour compenser ces suppressions d'emplois alors que les missions de ces personnels sont totalement différentes.

Par ailleurs, les organisations syndicales nationales n'ont pas été informées de ce plan social : le ministre montre, là aussi, que sa volonté de « dialogue social » n'aura duré qu'un an.

La CGT Educ'action s'adresse solennellement au ministère afin qu'il abandonne ce "plan social".

La CGT Educ'action rappelle ses revendications de création d'un véritable statut pour les étudiant-es/surveillant-es qui permette de réellement concilier études et travail ainsi que la création d'un corps de personnels de vie scolaire avec la titularisation sans conditions des personnels exerçant aujourd'hui ces missions.

Montreuil, le 23 mai 2013